

Canada

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE MELBOURNE, TENUE LE 3 AVRIL 2023 À 19 H 30, À L'HÔTEL DE VILLE, AU 1257, ROUTE 243, CANTON DE MELBOURNE, SOUS LA PRÉSIDENTE DE JAMES JOHNSTON, MAIRE.

Sont présents:

Monsieur James Johnston, maire
Madame Lois Miller, conseillère au siège numéro 1
Monsieur Douglas Morrison, conseiller au siège numéro 2
Monsieur Jeff Garrett, conseiller au siège numéro 3
Madame Audrey Morneau, conseillère au siège numéro 4
Monsieur Sean Boersen, conseiller au siège numéro 5
Monsieur Daniel Enright, conseiller au siège numéro 6

Également présente:

Madame Cindy Jones, directrice générale et secrétaire de l'assemblée

Ouverture de la séance et présence:

Monsieur le maire, James Johnston, souhaite la bienvenue à tous les membres présents à cette séance ordinaire du conseil municipal du Canton de Melbourne. La régularité de la convocation et le quorum ayant été constatés par Monsieur le Maire, la séance est déclarée par le conseiller Sean Boersen régulièrement ouverte.

Sauf indication contraire lors du vote sur une proposition particulière, la personne qui préside la séance ne participe pas au vote sur une proposition.

ORDRE DU JOUR

Séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 3 avril 2023 à 19 h 30, à l'Hôtel de Ville, au 1257 route 243, Canton de Melbourne, Québec.

Ouverture

1. Ordre du jour
2. Procès-verbal
3. Période des questions

Urbanisme

4. Certificat de conformité - Règlement numéro 2023-02, un règlement visant à modifier le règlement de lotissement numéro 2008-04 dans le but de modifier les dispositions portant sur les redevances pour fins de parcs
5. CPTAQ - dossier du mois (0255-45-7964)

Administration

6. Correspondances
7. Dépôt des états financiers 2022
8. Dépôt – Rapport annuel 2022 – SPA de l'Estrie
9. Résolution mandatant le Ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065 du Code municipal
10. Offre de service - Préparation de quatre actes d'acquisition de lots partiels sur le chemin de Montréal
11. Offre de service – fournir une lumière de rue au DEL
12. Atelier de formation – virtuel – Therrien Couture Jolicoeur – divers sujets
13. Ateliers de formation Infotech
14. Cogesaf – formulaire d'adhésion 2023-2024
15. Maison de la famille les Arbrisseaux – adhésion 2023-2024
16. Conseil Sport Loisirs de l'Estrie - adhésion 2023-2024
17. Marché Champêtre de Melbourne – demande de permis de boisson – permis de réunion
18. Marché Champêtre de Melbourne – demande de permis d'épicerie
19. Marché Champêtre de Melbourne – demande de soutien financier pour les projets dans le but d'assurer la pérennité du marché et pour aider à son développement

20. Demande d'appui – Marché Champêtre de Melbourne – projets pour assurer la pérennité du marché et pour aider à son développement
21. Demande d'appui – Expo Richmond Fair – demande de qualification au Fonds de soutien aux projets structurants du Développement Val-Saint-François
22. Demande d'appui – Bibliothèque Daniel-Ménard RCM – demande de qualification au Fonds de soutien aux projets structurants du Développement Val-Saint-François
23. Demande d'appui – La Société historique du comté de Richmond – demande de qualification au Fonds de soutien aux projets structurants du Développement Val-Saint-François
24. Dons & publicités (École secondaire régionale de Richmond – bourse d'études, Expo des jeunes Richmond Youth Fair, Les Sentiers de l'Estrie, Sûreté du Québec « Déjeuner du Directeur », Salon du patrimoine de Cleveland, Chambre de Commerce et d'Industrie)

Voirie

25. Soumissions - Fourniture de matériaux granulaires - ardoise concassée 0-3/4
26. Soumissions – Rechargement du chemin Johnston
27. Soumissions – abat-poussières
28. Soumissions – Réfection du chemin Valley
29. Soumission – Travaux de bétonnage et de pavage aux structures P-06322(Ely) et P-06331(Keenan)
30. Offre de service professionnel – surveillance des travaux – Réfection du chemin Valley
31. Demande de subvention – PAVL – Volet « Projets particuliers d'amélioration – sous-volet – Projets d'envergure ou supramunicipaux »

Factures

32. Factures/Bills

Varia

33. Demande d'appui – le Club de Soccer Celtic – demande de qualification au Fonds de soutien aux projets structurants du Développement Val-Saint-François
34. Demande de modification des activités reconnues comme activité de compostage domestique par le MELCCFP et l'exigence d'un inventaire annuel
35. Résolution de modification du Règlement d'emprunt numéro 2022-04 – réduction du terme de remboursement de l'emprunt
36. Affectation du surplus libre pour réduire le montant à emprunter

Levée de l'assemblée

Ordre du jour : 2023-04-03, 1 **Attendu que** chacun des membres du conseil a pris connaissance de l'ordre du jour de cette séance, lequel a été lu à haute voix par le maire;

Il est proposé par le conseiller Douglas Morrison, appuyé par le conseiller Daniel Enright que l'ordre du jour proposé aux membres soit adopté en laissant ouvert l'item Varia.

Procès-verbal : 2023-04-03, 2 **Attendu que** tous et chacun des membres de ce conseil ont déclaré avoir reçu, avant ce jour, copie du procès-verbal du 6 mars 2023;

Il est proposé par la conseillère Lois Miller, appuyé par la conseillère Audrey Morneau, d'adopter le procès-verbal du 6 mars 2023.

Période de questions : 2023-04-03, 3 Mesdames Joann Herbers, Lorraine Watson et Marilyn Nadeau, représentantes du Centre de la petite enfance Pop Soleil, étaient présentes afin de partager les informations sur les différentes campagnes de collecte de fonds pour le nouveau terrain de jeu pour les 105 enfants de la garderie et pour demander la participation de la municipalité à l'événement à venir soit la « Soirée méchoui et casino » qui aura lieu le 10 juin.

Considérant que le Centre de la petite enfance Pop Soleil sollicite le soutien financier de la Municipalité du Canton de Melbourne dans le

cadre de l'activité de financement « Soirée méchoui et casino pour nos petits explorateurs » qui aura lieu le 10 juin prochain au Centre Sainte-Famille;

Il est proposé par le conseiller Jeff Garrett, appuyé par la conseillère Lois Miller, et résolu à l'unanimité que le conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne autorise une dépense de 500 \$ au Centre de la petite enfance Pop Soleil pour soutenir l'activité de financement d'un méchoui et d'une soirée casino afin de couvrir les frais de location des tables de jeu pour la soirée casino.

Certificat de conformité pour le Règlement numéro 2023-02 : 2023-04-03 La directrice générale et greffière-trésorière informe les membres du conseil que le certificat de conformité pour le règlement 2023-02, visant à modifier le règlement de lotissement numéro 2008-04 dans le but de modifier les dispositions portant sur les redevances pour fins de parcs émis par la MRC du Val-Saint-François, a été reçu le 13 mars 2023.

CPTAQ – dossier du mois : 2023-04-03 La correspondance relative au dossier du mois (0255-45-7694) a été déposée et expliquée par la directrice générale et greffière-trésorière.

Correspondances : 2023-04-03 La liste de la correspondance reçue pour la période du 6 mars au 3 avril 2023, a été remise à chacun des membres du conseil. La correspondance faisant l'objet d'une résolution sera déposée aux archives.

Dépôt du rapport financier 2022 : 2023-04-03, 4 La directrice générale et greffière-trésorière procède au dépôt du rapport financier consolidé au 31 décembre 2022 préparé par Raymond, Chabot, Grant, Thornton. Une copie du sommaire est disponible pour le public.

Il est proposé par le conseiller Douglas Morrison, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, et résolu à l'unanimité d'accepter les états financiers 2022 de la Municipalité du Canton de Melbourne tels que déposés.

Dépôt – Rapport annuel 2022- SPA de l'Estrie : 2023-04-03 Le conseil prend connaissance du rapport annuel des activités et services 2022 de la SPA de l'Estrie pour le Canton de Melbourne, déposé par la directrice générale et greffière-trésorière.

Résolution mandatant le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065 du Code municipal : 2023-04-03, 5 **Attendu que** conformément à l'article 1065 du Code municipal, aucune municipalité ne peut vendre les bons qu'elle est autorisée à émettre en vertu d'un règlement, autrement que par soumission écrite;

Attendu que les soumissions sont déposées via le Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts, émis aux fins du financement municipal du ministère des Finances;

Attendu que l'article 1066 du Code municipal qui prévoit que le conseil d'une municipalité peut, par résolution, mandater le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065, pour cette municipalité et au nom de celle-ci;

Il est proposé par le conseiller Jeff Garrett, appuyé par la conseillère Lois Miller, et résolu à l'unanimité que, conformément à l'article 1066 du Code municipal, le conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne mandate le ministre des Finances pour recevoir et ouvrir les soumissions prévues à l'article 1065 du Code municipal, pour et au nom de la municipalité.

Offre de service - préparation de quatre actes d'acquisition de lots partiels sur le chemin de Montréal : 2023-04-03, 6 **Attendu que** la

Municipalité avait demandé un prix pour quatre actes de vente et des avis cadastraux à être effectué pour l'acquisition des parcelles de terrains longeant le chemin de Montréal;

Sur proposition du conseiller Douglas Morrison, appuyé par le conseiller Daniel Enright, il est résolu à l'unanimité d'accepter l'offre de la firme « SLM Notaires » relativement aux honoraires professionnels pour quatre actes de vente et quatre avis cadastraux pour les parcelles de terrain à acquérir à la suite des travaux de réfection sur le chemin de Montréal, et ce, tels que décrit dans l'offre de services en date du 23 mars 2023.

Offre de service – fournir une lumière de rue au DEL : 2023-04-03, 7
Sur proposition du conseiller Jeff Garrett, appuyé par la conseillère Lois Miller, il est résolu à l'unanimité d'accepter la soumission de Bruno Fauteux Électrique, et ce, selon les termes de l'offre en date du 27 mars 2023, relative à la fourniture d'une lumière de rue pour le chemin du Cimetière; que l'installation sera effectuée par Hydro-Québec.

Atelier de formation – virtuel – Therrien Couture Jolicoeur – divers sujets : 2023-04-03, 8
Sur proposition du conseiller Daniel Enright, appuyé par le conseiller Sean Boersen, il est résolu à l'unanimité d'autoriser la directrice générale à assister à l'atelier de formation, le 18 avril de 8 h 30 à 12 h 30, portant sur différents sujets d'actualité touchant le domaine du droit municipal de la firme Therrien Couture Jolicoeur S.E.N.C.R.L.; il est également résolu d'autoriser les dépenses associées à cette activité.

Atelier de formation en ligne de la compagnie Infotech: 2023-04-03, 9
Sur proposition de la conseillère Audrey Morneau, appuyé par le conseiller Daniel Enright, il est résolu à l'unanimité d'autoriser la secrétaire administrative à assister à l'atelier de formation annuelle (en ligne) de la compagnie *Infotech*, s'il y a des sujets d'intérêt à l'ordre du jour; il est également résolu d'autoriser les dépenses associées à cette activité.

Cogesaf – formulaire d'adhésion 2023-2024 : 2023-04-03, 10
Sur proposition du conseiller Douglas Morrison, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, il est résolu à l'unanimité d'approuver l'adhésion à l'organisme Cogesaf pour 2023-2024, au montant de 75 \$; que le maire est désigné comme personne déléguée.

Maison de la famille les Arbrisseaux – adhésion 2023-2024 : 2023-04-03, 11
Sur proposition de la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, il est résolu à l'unanimité d'approuver l'abonnement annuel à la Maison de la famille les Arbrisseaux pour 2023-2024, au montant de 20 \$.

Conseil Sport Loisir de l'Estrie : 2023-04-03, 12
Sur proposition du conseiller Sean Boersen, appuyé par le conseiller Douglas Morrison, il est résolu à l'unanimité d'approuver l'abonnement annuel au Conseil Sport Loisir de l'Estrie pour 2023-2024, au montant de 100 \$ (taxes incluses).

Marché Champêtre de Melbourne – demande de permis de boisson – permis de réunion : 2023-04-03, 13
La Municipalité a reçu une demande d'autorisation pour un permis de réunion du Marché Champêtre de Melbourne pour vendre des boissons alcoolisées dans le cadre d'activités ou d'événements organisés entre mai et décembre.

Sur proposition de la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, il est résolu à l'unanimité par les conseillers d'autoriser le Marché Champêtre à exploiter un permis de réunion pour vendre des boissons alcoolisées, aux dates pour lesquelles un événement est organisé, entre mai et décembre 2023; que le Conseil autorise la directrice générale à signer les documents, si requis, pour cette demande.

Marché Champêtre de Melbourne – demande de permis de boisson – permis d'épicerie : 2023-04-03, 14 La Municipalité a reçu une demande d'autorisation pour un permis d'épicerie du Marché Champêtre de Melbourne dans le cadre de leurs d'activités de mai à décembre.

Sur proposition du conseiller Sean Boersen, appuyé par la conseillère Audrey Morneau, il est résolu à l'unanimité par les conseillers d'autoriser le Marché Champêtre à exploiter un permis d'épicerie durant chaque marché de mai à décembre 2023; que le Conseil autorise la directrice générale à signer les documents, si requis, pour cette demande.

Marché Champêtre de Melbourne – demande de soutien financier afin d'assurer la pérennité du marché et pour aider à son développement : 2023-04-03, 15 **Attendu que** le Marché Champêtre de Melbourne a présenté une demande de soutien financier de 1 500 \$ à la Municipalité du Canton de Melbourne dans le cadre des activités organisées, afin d'assurer la pérennité du marché et pour aider à son développement;

Attendu que le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne est sensible à leur situation financière et à la mission du Marché Champêtre de Melbourne de promouvoir la production locale, en favorisant le commerce de proximité et les entreprises membres et de promouvoir la saine alimentation par les produits du terroir;

Sur proposition du conseiller Daniel Enright, appuyé par la conseillère Lois Miller, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que le Conseil autorise un montant de 1 500 \$ pour 2023 au Marché Champêtre de Melbourne pour les projets visant à assurer la pérennité du marché et pour aider à son développement.

Demande d'appui - Marché Champêtre de Melbourne – projets pour assurer la pérennité du marché et pour aider à son développement : 2023-04-03, 16 **Attendu que** le Marché Champêtre de Melbourne a plusieurs projets prévus pour 2023 afin d'assurer la pérennité du marché et pour aider à son développement;

Attendu que le Marché Champêtre de Melbourne souhaite un appui de la part de la Municipalité du Canton de Melbourne à leurs différentes demandes d'aide financière, afin de réaliser les projets prévus pour assurer la pérennité du marché;

Attendu que le marché est un lieu de rassemblement pour la communauté et le tourisme;

Attendu que le marché est aussi un lieu propice aux échanges, soit : sociaux, culturels, traditionnels, connaissances, habitudes de vie, et valeurs;

Il est proposé par la conseillère Audrey Morneau, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, et résolu à l'unanimité que le conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne appuie les demandes d'aide financière du Marché Champêtre de Melbourne, pour assurer la pérennité et le développement du marché; que le conseil de la Municipalité autorise que cet appui soit utilisé lors des demandes d'aide financière.

Demande d'appui – Expo Richmond Fair – demande de qualification au Fonds de soutien aux projets structurants du Développement Val-Saint-François : 2023-04-03, 17 **Attendu que** l'Expo Richmond Fair souhaite un appui de la part de la Municipalité du Canton de Melbourne à leur demande de subvention dans le cadre de la Politique de soutien aux projets structurants du Développement Val-Saint-François, pour un projet d'installation d'un nouvel éclairage DEL intérieur et extérieur, afin d'améliorer l'expérience des participants et de réduire les coûts énergétiques;

Sur proposition du conseiller Daniel Enright, appuyé par le conseiller Sean Boersen, et résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer l'Expo Richmond Fair à la demande de subvention dans le cadre de la Politique de soutien aux projets structurants du Développement Val-Saint-François, pour un projet d'installation d'un nouvel éclairage DEL intérieur et extérieur, afin d'améliorer l'expérience des participants et de réduire les coûts énergétiques.

Demande d'appui – Bibliothèque Daniel-Ménard RCM – demande de qualification au Fonds de soutien aux projets structurants du Développement Val-Saint-François : 2023-04-03, 18 **Attendu que** la Bibliothèque Daniel-Ménard RCM souhaite un appui de la part de la Municipalité du Canton de Melbourne à leur demande de subvention dans le cadre de la Politique de soutien aux projets structurants du Développement Val-Saint-François, pour un projet de création d'une zone jeunesse, afin d'offrir un environnement adapté à toutes les tranches d'âges de la catégorie jeunesse, des tout-petits aux adolescents;

Sur proposition de la conseillère Lois Miller, appuyé par la conseillère Audrey Morneau, et résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer la Bibliothèque Daniel-Ménard RCM à la demande de subvention dans le cadre de la Politique de soutien aux projets structurants du Développement Val-Saint-François, pour un projet de création d'une zone jeunesse, afin d'offrir un environnement adapté à toutes les tranches d'âges de la catégorie jeunesse, des tout-petits aux adolescents.

Demande d'appui – Société d'histoire du comté de Richmond – demande de qualification au Fonds de soutien aux projets structurants du Développement Val-Saint-François : 2023-04-03, 19 **Attendu que** la Société d'histoire du comté de Richmond souhaite un appui de la part de la Municipalité du Canton de Melbourne à leur demande de subvention dans le cadre de la Politique de soutien aux projets structurants du Développement Val-Saint-François, pour un projet d'installation d'éléments qui identifieront clairement leur bâtiment comme un musée avec un espace public;

Sur proposition de la conseillère Lois Miller, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, et résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer la Société d'histoire du comté de Richmond à la demande de subvention dans le cadre de la Politique de soutien aux projets structurants du Développement Val-Saint-François pour un projet d'installation d'éléments qui identifieront clairement leur bâtiment comme un musée avec un espace public.

Don et publicités : 2023-04-03, 20 Sur proposition du conseiller Douglas Morrison, appuyé par la conseillère Lois Miller, il est résolu par les conseillers présents d'autoriser les dépenses suivantes en dons aux organismes à but non lucratif et en publicités:

École secondaire régionale de Richmond (bourse)	200 \$
Expo des jeunes Richmond youth fair	100 \$
Les Sentiers de l'Estrie (affiliation membre)	280 \$
Sûreté du Québec « Déjeuner du Directeur »	250 \$
Salon du patrimoine de Cleveland	100 \$
Chambre de Commerce (souper des maires)	525 \$ (7 billets)

Soumission – ardoise concassée : 2023-04-03, 21 La Municipalité a reçu deux soumissions pour l'achat de 4 000 tonnes métriques d'un granulats d'ardoise concassée 0-¾.

Sur proposition du conseiller Sean Boersen, appuyée par le conseiller Daniel Enright, il est résolu à l'unanimité que le Conseil accepte la soumission conforme de Jim Coddington au prix de 12,56 \$/tonne métrique pour 4 000 tonnes métriques d'un granulats d'ardoise concassée, pour des travaux de rechargements sur les chemins municipaux.

Soumission - « rechargement du chemin Johnston » : 2023-04-03, 22 La Municipalité a reçu deux soumissions en ce qui concerne le projet de rechargement avec de l'ardoise concassée 0-3/4" sur le chemin Johnston afin d'améliorer l'état de la chaussée;

Sur proposition du conseiller Jeff Garrett, appuyé par la conseillère Audrey Morneau, il est résolu à l'unanimité que le Conseil accepte la soumission conforme de l'entrepreneur Jim Coddington au prix de 18,95 \$/tonne métrique (avant les taxes), pour le projet de rechargement avec de l'ardoise concassée 0-3/4" selon les termes du devis.

Soumissions abat-poussières : 2023-04-03, 23 Deux (2) soumissions ont été reçues pour la fourniture, le transport et l'application de chlorure de calcium liquide 35% (sans équivalent);

Sur proposition du conseiller Douglas Morrison, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, il est résolu à l'unanimité que le conseil accepte la soumission la plus basse et conforme des deux soumissions, soit celle de la compagnie Enviro Solutions Canada Inc. à 0,382 \$ par litre (avant taxes) pour la fourniture, le transport et l'application de chlorure de calcium liquide comme abat-poussière sur le réseau routier.

Soumissions - Réfection d'une partie du chemin Valley : 2023-04-03, 24 **Considérant que** la Municipalité du Canton de Melbourne a procédé à un appel d'offres pour l'exécution des travaux de réfection sur une partie du chemin Valley;

Considérant que le processus d'appel d'offres a permis de recevoir sept (7) soumissions et que l'analyse des soumissions a été effectuée par la firme *EXP.*;

Considérant qu'après analyse des documents, il est recommandé à la Municipalité d'adjuger le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit *Les Excavations Yvon Houle et Fils inc.* pour un montant de 129 986,69 \$, incluant les taxes;

Pour ces motifs, il est proposé par le conseiller Douglas Morrison, appuyé par le conseiller Daniel Enright, et résolu à l'unanimité :

Que le contrat concernant les travaux de réfection d'une partie du chemin Valley soit accordé à l'entreprise *Les Excavations Yvon Houle et Fils inc.* pour un montant de 129 986,69 \$, incluant les taxes;

Que le maire, James Johnston et la directrice générale et greffière-trésorière, Cindy Jones sont autorisés à signer tous les documents nécessaires à la réalisation du projet comme stipulé dans le contrat;

Que tous les documents d'appel d'offres et la soumission de l'entreprise font partie intégrante de ce contrat.

Soumission – Travaux de bétonnage et de pavage aux approches de structures – P-06322(Ely) et P-06331(Keenan) : 2023-04-03, 25 **Considérant que** la gestion de certains ponts est partagée entre le ministère de Transports et les municipalités, et ce, conformément à la Loi sur la voirie (L.R.Q., c V-9);

Considérant que le ministère des Transports procède à des inspections générales des structures sous responsabilité partagée;

Considérant que le rapport de 2021 et de 2022 identifiait les travaux requis comme étant des éléments sous la responsabilité de la municipalité;

Considérant que les travaux aux approches de deux structures (ponts P-06331 et P-06322) doivent être effectués à l'externe;

Sur proposition du conseiller Sean Boersen, appuyé par le conseiller Douglas Morrison, il est résolu à l'unanimité que le conseil accepte la soumission de la compagnie *Le Groupe Poirier inc.* relativement aux travaux de bétonnage et de pavage aux approches de deux ponts situés sur les chemins d'Ely et Keenan, et ce, tels que décrit dans l'offre de services en date du 30 mars 2023.

Offres de services professionnelles – surveillance des travaux sur le chemin Valley : 2023-04-03, 26 Sur proposition du conseiller Douglas Morrison, appuyé par la conseillère Audrey Morneau, il est résolu à l'unanimité que le conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne accepte l'offre de la Direction de l'ingénierie et infrastructure de la FQM relative au service de surveillance des travaux à la reconstruction d'une partie du chemin Valley, et ce, selon les termes d'une offre déposée en date du 8 mars 2023.

Demande de subventions - « Projets particuliers d'améliorations – projets d'envergure ou supramunicipaux » : 2023-04-03, 27 Sur proposition du conseiller Jeff Garrett, appuyé par le conseiller Douglas Morrison, il est résolu à l'unanimité que le conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne demande au Député de Richmond à l'Assemblée nationale du Québec, Monsieur André Bachand, une subvention de 100 000 \$ pour le remplacement d'un ponceau de 1 800 mm sur le chemin Valley.

Factures : 2023-04-03, 28 **Attendu que** la directrice générale et greffière-trésorière a remis une copie de la liste des comptes à payer (montant : 153 362,11 \$) et des chèques émis (montant : 14 823,54 \$) à chacun des membres du conseil;

Il est proposé par la conseillère Lois Miller, appuyé par la conseillère Audrey Morneau que les comptes à payer et les chèques émis selon les listes transmises à chacun des membres du conseil soient acceptées et/ou payées.

Varia - Demande d'appui – Club de Soccer Celtic – demande de qualification au Fonds de soutien aux projets structurants du Développement Val-Saint-François : 2023-04-03, 29 **Attendu que** le Club de soccer Celtic souhaite un appui de la part de la Municipalité du Canton de Melbourne à leur demande de subvention dans le cadre de la Politique de soutien aux projets structurants du Développement Val-Saint-François, pour un projet d'achat de deux (2) buts sur roues, facilitant le déplacement de ceux-ci, en plus de donner de la flexibilité pour les utiliser sur d'autres terrains, lorsque requis;

Sur proposition du conseiller Jeff Garrett, appuyé par la conseillère Lois Miller, et résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer le Club de soccer Celtic à la demande de subvention dans le cadre de la Politique de soutien aux projets structurants du Développement Val-Saint-François, pour un projet d'achat de deux (2) buts sur roues facilitant le déplacement de ceux-ci, en plus de donner de la flexibilité pour les utiliser sur d'autres terrains, lorsque requis.

Varia – Demande de modification des activités reconnues comme activités de compostage domestique par le MELCCFP : 2023-04-03, 30 **Attendu que** dans le cadre du Programme de la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matière résiduelle, la redevance payable en 2023, sera basée d'une part selon la performance territoriale (25%) et d'une autre part selon la gestion des matières organiques (75%);

Attendu que l'objectif du Programme de la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination des matières résiduelles est d'inciter les municipalités à contribuer à la réduction de l'élimination des matières résiduelles résidentielles et ICI sur leur territoire;

Attendu que pour avoir accès à l'enveloppe complète des redevances, les municipalités de moins de cinq mille (5 000) habitants qui n'ont pas

implanté de collecte des matières organiques, doivent avoir mis en place des équipements de compostage domestique ou communautaire qui respectent les lignes directrices, pour l'encadrement des activités de compostage;

Attendu que la Municipalité du Canton de Melbourne a choisi d'implanter un programme de compostage domestique sur son territoire;

Attendu que le cadre normatif du programme ne reconnaît pas les activités suivantes comme du compostage domestique :

- Les matières organiques déposées dans une fosse à purin;
- Les matières organiques données aux animaux d'élevage;
- Les matières organiques compostées de façon non structurée.

Attendu que ces trois (3) activités permettent de détourner les matières organiques de l'enfouissement et ne génèrent pas des nuisances en milieu rural;

Attendu que la Municipalité du Canton de Melbourne sera pénalisée par le fait que ces activités de compostage ne sont pas reconnues par le MELCCFP;

Attendu que l'inventaire effectué dans la Municipalité du Canton de Melbourne démontre que ces activités de compostage sont fréquemment pratiquées par les citoyens habitant en milieu rural;

Attendu que les municipalités pratiquant le compostage domestique doivent faire un inventaire initial permettant de valider le nombre de composteurs déjà en place et la liste doit minimalement contenir les noms, les adresses et le type de composteur incluant l'année d'achat;

Attendu que les municipalités pratiquant le compostage domestique doivent faire un inventaire chaque année afin de déclarer le nombre de composteurs toujours sur leur territoire et que le 70% de desserte des unités d'occupation est atteint;

Attendu que cet inventaire annuel n'est pas requis pour les municipalités offrant un bac brun pour la collecte des matières organiques;

Attendu que la Municipalité du Canton de Melbourne a une superficie de 173 km² où l'agriculture est l'activité la plus répandue, que la majeure partie des citoyens ont des terrains suffisamment grands et pratiquent déjà le compostage domestique;

Attendu que la Municipalité du Canton de Melbourne a approximativement 120 kilomètres de chemin et s'il y a un véhicule lourd de moins sur les routes rurales, cela bénéficiera à la fois aux citoyens et à l'environnement;

Attendu qu'au Québec, plus de 43 % de nos émissions de gaz à effet de serre (GES) proviennent des transports; ces derniers contribuent également, pour une large part, à la pollution atmosphérique;

Pour ces motifs, il est proposé par la conseillère Lois Miller, appuyé par la conseillère Audrey Morneau et résolu à l'unanimité :

Que la Municipalité du Canton de Melbourne demande au MELCCFP de reconnaître les activités suivantes comme des activités de compostage, pour les municipalités de moins de cinq mille (5 000) habitants, qui ont implanté un programme de compostage domestique sur leur territoire:

- Les matières organiques déposées dans une fosse à purin;
- Les matières organiques données aux animaux d'élevage;
- Les matières organiques compostées de façon non structurée.

Que la Municipalité du Canton de Melbourne demande au MELCCFP d'éliminer l'obligation de procéder à un inventaire annuel aux municipalités de moins de cinq mille (5 000) habitants qui ont implanté le compostage domestique sur leur territoire et qui ont mis en place des équipements de compostage domestique pour un minimum de 70 % des unités d'occupation;

Qu'une copie de la présente résolution soit transmise au ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et de Parcs, Monsieur Benoit Charrette; au député provincial de la circonscription de Richmond, Monsieur André Bachand, à la FQM, à la MRC du Val-Saint-François ainsi qu'aux municipalités de Kingsbury, Maricourt et Ulverton.

Varia – Modification du Règlement d'emprunt numéro 2022-04 : 2023-04-03, 31 **Attendu qu'**il est nécessaire d'amender le Règlement d'emprunt numéro 2022-04 afin d'ajuster la période de remboursement de 20 ans à 10 ans;

Attendu que la Municipalité du Canton de Melbourne a décrété, par le biais du Règlement numéro 2022-04, une dépense de 735 000 \$ et un emprunt de 735 000 \$ pour financer des travaux de réfection des chemins Baker et d'Ely;

Par conséquent, il est proposé par le conseiller Jeff Garrett, appuyé par le conseiller Douglas Morrison et résolu unanimement :

Que l'article 4 du Règlement numéro 2022-04 est remplacé par le suivant : « Aux fins d'acquitter les dépenses décrétées par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme de 735 000\$ sur une période de 10 ans »;

Qu'une copie certifiée de la présente résolution soit transmise au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Varia - Affectation du surplus libre pour réduire le montant à emprunter du Règlement d'emprunt numéro 2022-04 : 2023-04-03, 32 **Attendu que** la Municipalité du Canton de Melbourne a décrété, par le biais du Règlement numéro 2022-04, une dépense de 735 000 \$ et un emprunt de 735 000 \$ pour financer des travaux de réfection des chemins Baker et d'Ely;

Attendu que le conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne souhaite affecter le surplus libre pour un montant de 100 000 \$ afin de réduire le montant faisant l'objet d'un emprunt à la charge de la municipalité;

Attendu que le conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne souhaite affecter le surplus libre pour les frais d'émission pour le financement permanent;

Par conséquent, il est proposé par le conseiller Jeff Garrett, appuyé par le conseiller Douglas Morrison et résolu à l'unanimité d'autoriser l'affectation de la somme de 100 000 \$ du surplus libre accumulé pour réduire le montant faisant l'objet d'un emprunt à la charge de la municipalité du Règlement d'emprunt numéro 2022-04; que les frais d'émission seront payés comptant à même les liquidités du surplus libre.

Levée de la séance : 2023-04-03, 33 Tous les sujets portés à l'ordre du jour de cette séance ayant fait l'objet de discussions et de résolutions, le cas échéant, il est proposé par le conseiller Daniel Enright que la séance soit levée à 21 h 45. La prochaine séance ordinaire se tiendra le lundi 1^{er} mai 2023.

James Johnston
Maire

Cindy Jones
Directrice générale et greffière-trésorière

APPROBATION DES RÉSOLUTIONS

Je, James Johnston, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

À Canton de Melbourne ce 4^e jour du mois d'avril de l'an deux mille vingt-trois.

James Johnston
Maire